

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE JEUDI, LE 8 AVRIL 2021, À 13 h 30, PAR AUDIOCONFÉRENCE CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 2020-029 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
M. Alain Otto, substitut	Rivière-Rouge
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguay
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Georges Décarie	Nomingue

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13 h 30 et le président, M. Robert Bergeron souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Acquisition d'un immeuble situé au 14 271 route 117 Sud, à Rivière-Rouge et mandat de signature
4. Levée de la séance

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :

**R.3941
21.04.08**

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. ACQUISITION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 14 271 ROUTE 117 SUD, À RIVIÈRE-ROUGE ET MANDAT DE SIGNATURE

Sur une proposition de M. Steve Perreault, appuyée par M. Mme Pascale Blais, il est résolu :

R.3942
21.04.08

Que la Régie acquière de M. Henri Sévigny et succession Mme Jeannine Charette l'immeuble ci-après décrit :

DÉSIGNATION

Un immeuble situé au 14 271 route 117 sud dans la ville de Rivière-Rouge, connu et désigné comme étant le lot numéro 6 237 057 du cadastre officiel du Québec, dans la circonscription foncière de Labelle.

PRIX

Que telle vente soit faite pour le prix de deux cent mille dollars (200 000 \$) moins un dépôt non remboursable de 10 000 \$ déjà remis au vendeur en main propre le 6 avril 2021, de plus, la Régie remettra le solde lors de la signature de l'acte, soit cent quatre-vingt-dix mille dollars (190 000 \$).

De confier le mandat à Me Nicole Janelle, notaire, pour agir comme notaire instrumentant.

Et que M. Robert Bergeron, président et M. Marc Forget, directeur général, soient et sont par les présentes, autorisés à signer tel acte d'acquisition.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R.3943
21.04.08

L'ordre du jour étant épuisé, M. Luc St-Denis propose la levée de la séance à 13 h 37.

ADOPTÉE à l'unanimité

Robert Bergeron

Président

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier
